



JEAN-PIERRE BELFIE MAIRE DE BEZANNES



Depuis quelques semaines, il accueille sur sa commune l'une des plus grandes cliniques de France. Retour sur la genèse de l'implantation, ses premières répercussions et celles qui sont attendues.

Comment le projet a-t-il vu le jour ?

C'était un samedi après-midi de juin 2010 : pour ma première rencontre avec le président de Courlancy, Jean-Louis Desphieux, il faisait beau... Je l'ai contacté lorsque j'ai eu vent que le groupe Courlancy cherchait un endroit où s'implanter pour regrouper ses différents sites rémois. Je l'ai emmené en voiture faire le tour de la zone d'activités. Il n'y avait pas grand-chose : Terranova, Frey et la micro-crèche, c'est bien tout. Je l'ai conduit sur une parcelle de 9 hectares, quasiment au centre de la zac, au pied de la ligne de tramway, à deux pas de la gare et je lui ai dit : « C'est là qu'il faut que vous soyez ». Puis, je lui ai conté l'histoire du Bezannes du futur. La particularité de ce parc d'activités de 172 hectares : 1/3 de logements, 1/3 d'entreprises et 1/3 d'espaces verts, le tout mélangé.

A l'époque, cette composition était audacieuse mais on le sait aujourd'hui fonctionne parfaitement. Le président de Courlancy m'a fait confiance et surtout il a osé. Il a fallu ensuite convaincre tous les médecins que la meilleure implantation était à Bezannes et nulle part ailleurs : en octobre 2011, je leur ai fait une grande présentation avec diaporama. Et, j'ai convaincu les plus réticents. Cette implantation me tenait très à cœur et je peux vous dire que ce fut un très grand bonheur pour moi, lorsque j'ai autorisé le permis de construire.

Quelles répercussions ce projet d'implantation a entraîné pour la commune ?

L'arrivée de la polyclinique a renforcé la notoriété et l'attractivité du parc d'affaires de Bezannes. Indéniablement. Et, dès l'instant, où l'implantation est devenue plus concrète, avec la pose de la première pierre le 21 janvier 2016 notamment, des personnes qui travaillent au sein du groupe ont commencé à acheter des logements. Il faut dire aussi que les constructeurs ont pas mal anticipé. Des résidences spécialisées pour personnes âgées se sont implantées, la e-santé s'est développée autour de start-up qui travaillent avec Courlancy, des cabinets d'assurances, des pôles médicaux, la cryothérapie ont choisi aussi Bezannes pour s'implanter.

Et les effets attendus ?

Le principal changement, et qui va arriver rapidement, c'est l'évolution de la structure administrative de la mairie. L'activité générée à l'état civil va être beaucoup plus importante au niveau des naissances comme des décès. On double donc l'effectif, avec le recrutement de quatre temps plein. On réorganise et réaménage entièrement la mairie. La polyclinique entraîne un afflux de salariés, et potentiellement de nouveaux habitants. Il existe deux micro-crèches à Bezannes, deux autres vont ouvrir avant la fin de l'année, un 5^e projet est dans les cartons. Quant à la crèche d'entreprises (70 lits), elle construit une annexe pour 70 lits supplémentaires. L'école peut accueillir de nouveaux enfants, sans problème, une salle multi-activités va sortir de terre, on aménage de nouveaux locaux techniques... Notre devoir est d'anticiper. Côté circulation et stationnement, avec la mise en service de la polyclinique, on ouvre complètement l'avenue François-Jacob ainsi que la rue Alfred-Kastler, et plus tard, les rues Paul Satier et René Cassin. Une zone bleue est instaurée sur le parc d'affaires pour permettre la rotation des véhicules.